



AVIS DE MISE EN CANDIDATURE SUPPLÉMENTAIRE

Conseil de l'École Providence

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature à un (1) poste à pourvoir au sein du Conseil de l'École Providence (Vonda). Ce poste a un mandat d'un (1) an (Élection générale Automne 2023). Selon l'article 134.2(1) de la Loi sur l'éducation, ce poste de représentant communautaire devrait être assumé par un adulte de langue minoritaire qui réside dans la zone de fréquentation de l'école Providence.

Les candidatures seront reçues jusqu'à **16 h 00, le jeudi 9 février 2023** par courriel à election@cefsk.ca et/ou au siège social du Conseil des écoles fransaskoises (201-1440 9^{ème} Avenue Nord), pendant les heures d'ouverture du bureau **à compter du vendredi 3 février 2023**.

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec Catherine Liffra Colombet au (306) 719 7482 ou Yvonne Muhabwampundu au (306) 719 7461 ou au 1 (877) 273-6661.

Dans l'éventualité d'une élection, le scrutin se déroulera le mercredi 22 février 2023 de 10 h 00 à 20 h 00.

Fait à Regina, le 2 février 2023,
Abdoulaye Yoh, Directeur adjoint de scrutin.

Critères pour une mise en candidature

Pour un poste de représentant communautaire au sein du conseil d'école

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Posséder sa citoyenneté canadienne ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois ;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la prématernelle à la 12^e année de l'école fransaskoise ;
- Résider dans la zone de fréquentation de l'École Providence.